



## DURÉE DU STAGE EN MAGISTÈRE INFORMATIQUE

( 5 règles à respecter )

La formation « Magistère Informatique » comprend :

- (R1) un stage obligatoire d'une durée minimale de deux mois **dont un mois et demi à temps plein**
- (R2) ce mois et demi à temps plein est **en supplément** du stage prévu par la formation initiale

La durée totale du stage est modulable et divisée en deux périodes :

- (R3) une partie à temps partiel **équivalente au maximum à un mois (20 jours ouvrés)** pendant la période courant de la date d'inscription en magistère jusqu'à la fin de la session d'examens
- (R4) une partie à temps plein d'un mois et demi minimum à placer dans la période courant de la fin des examens jusqu'au 31 août.
- (R5) La durée du stage de magistère doit être de 2 mois minimum si le stage de magistère est différent de celui de la filière principale.

La durée du stage de magistère peut aller jusqu'à 10 mois dans le cas où le stage de magistère et celui de la filière principale sont fusionnés, avec une inscription courant octobre et une convention de stage couvrant la période de novembre à fin août.

Les enseignants responsables du Magistère Informatique

Michaël PÉRIN & Cyril LABBÉ